

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE- MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation 30/06/2017</p> <p>Date de publication : 13/07/2017</p>	<p>SÉANCE DU 6 JUILLET 2017 à VAUCANSON (PERIGNY)</p> <p>Sous la présidence de, M. Jean-François FOUNTAINE (Président),</p> <p>Autres membres présents : M. Christian PEREZ, Mme Brigitte DESVEAUX, M. Henri LAMBERT, Mme Martine VILLENAVE, M. Antoine GRAU, M. Daniel VAILLEAU, Mme Séverine LACOSTE, M. Jean-Louis LÉONARD, M. Roger GERVAIS, M. Serge POISNET, M. Jean-Luc ALGAY (jusqu'à la 26^{ème} question), Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU, M. Guy DENIER, M. David CARON, Vice-présidents ; Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Alain DRAPEAU, M. Jean-Philippe PLEZ (jusqu'à la 23^{ème} question), M. Vincent COPPOLANI (jusqu'à la 17^{ème} question), autres membres du bureau communautaire.</p> <p>Mme Séverine AOUACH-BAVEREL (jusqu'à la 23^{ème} question), M. Jean-Claude ARDOUIN, Mme Gabrielle BAEUMLER, Mme Elyette BEAUDEAU, M. Patrick BOUFFET, M. Michel CARMONA, Mme Sally CHADJAA, Mme Stéphanie COSTA, M. Vincent DEMESTER (jusqu'à la 17^{ème} question), M. Philippe DURIEUX, Mme Samira EL IDRISSE, Mme Patricia FRIOU, Mme Sophorn GARGOULLAUD, Mme Magali GERMAIN, M. Didier GESLIN (jusqu'à la 22^{ème} question), Mme Bérandère GILLE, M. Arnaud JAULIN (jusqu'à la 5^{ème} question), M. Patrice JOUBERT (jusqu'à la 17^{ème} question), M. Jonathan KUHN (jusqu'à la 24^{ème} question), Mme Line LAFOUGÈRE, M. Pierre LE HÉNAFF (jusqu'à la 22^{ème} question), M. Jacques LEGET, Mme Catherine LÉONIDAS M. Pierre MALBOSC, M. Jean-Claude MORISSE, Mme Loris PAVERNE, M. Éric PERRIN, M. Jacques PIERARD, Mme Martine RICHARD, M. Michel ROBIN, Mme Salomé RUEL, M. Yves SEIGNEURIN, Mme Catherine SEVALLE (jusqu'à la 5^{ème} question), M. Jean-Marc SOUBESTE, Mme Nicole THOREAU, M. Stéphane VILLAIN (jusqu'à la 17^{ème} question), M. Paul-Roland VINCENT, Conseillers.</p> <p>Membres absents excusés : M. Jean-Luc ALGAY (à partir de la 27^{ème} question), M. Michel SABATIER procuration à Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, Vice-présidents, M. Christian GRIMPRET procuration à Mme Elyette BEAUDEAU, M. David BAUDON procuration à Mme Magali GERMAIN, M. Yann HÉLARY procuration à M Henri LAMBERT, M. Dominique GENSAC procuration à Mme Martine VILLENAVE, M. Jean-Philippe PLEZ (à partir de la 24^{ème} question), M. Vincent COPPOLANI (à partir de la 18^{ème} question), autres membres du bureau communautaire.</p> <p>Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET, Mme Séverine AOUACH-BAVEREL (à partir de la 24^{ème} question), Mme Brigitte BAUDRY procuration à M Guy DENIER, Mme Catherine BENGUIGUI, M. Frédéric CHEKROUN procuration à Mme GUERRY-GAZEAU, Mme Mireille CURUTCHET procuration M Antoine GRAU, M. Vincent DEMESTER (à partir de la 18^{ème} question), Mme Nadège DÉSIR procuration à M Jean-Philippe PLEZ (jusqu'à la 23^{ème} question), Mme Sylvie DUBOIS procuration à Mme Martine RICHARD, M. Didier GESLIN (à partir de la 23^{ème} question) procuration à M Jacques PIERARD, M. Christian GUÉHO procuration à M Michel ROBIN, M. Dominique HÉBERT, M. Arnaud JAULIN (à partir de la 6^{ème} question), Mme Anne-Laure JAUMOULLIÉ procuration à Mme Nicole THOREAU, M. Brahim JLALJI, M. Patrice JOUBERT (à partir de la 18^{ème} question), M. Jonathan KUHN (à partir de la 25^{ème} question), Mme Véronique LAFFARGUE procuration à M Philippe DURIEUX, M. Pierre LE HÉNAFF (à partir de la 23^{ème} question), M. Jean-Michel MAUVILLY procuration à M Paul-Roland VINCENT, Mme Aurélie MILIN procuration à Mme Loris PAVERNE, M. Hervé PINEAU procuration à M Jean-Luc ALGAY (jusqu'à la 26^{ème} question), M. Pierre ROBIN procuration à Mme Séverine LACOSTE, M. Didier ROBLIN, Mme Mathilde ROUSSEL procuration à M Yves SEIGNEURIN, Mme Catherine SEVALLE (à partir de la 6^{ème} question) procuration à M Jean-Louis LÉONARD, M. Alain TUILLIÈRE procuration à M Christian PEREZ, M. Stéphane VILLAIN (jusqu'à la 18^{ème} question), Conseillers.</p> <p>Secrétaire de séance : Philippe DURIEUX</p>		
Nombre de membres en exercice	80	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	44	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	19	Suffrages exprimés :	61
		Pour l'adoption :	61
Nombre de votants :	61	Contre l'adoption :	0

N° 27

Titre / PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS (PAPI) DE LA BAIE D'YVES - PARTICIPATION 2016 AUX FRAIS D' ANIMATION DU SYLICAF

Monsieur PEREZ expose que suite à la tempête Xynthia, trois Programmes d' Actions de Prévention des Inondations (PAPI) ont été labélisés sur l' Agglomération de la Rochelle.

Le Syndicat Intercommunal du Littoral Yves-Châtelaillon-Aix-Fourras (SILYCAF) porte le PAPI « Baie d' Yves » sur les communes d' Yves et Châtelaillon-Plage. Ces deux communes participent au financement du syndicat.

Conformément à la délibération du Conseil communautaire du 24 septembre 2015, l' Agglomération participe aux frais d' animation du PAPI « Baie d' Yves » au même titre qu' elle supporte ces charges sur son propre PAPI. La CdA n' étant pas adhérente au Syndicat, elle rembourse directement les communes de Châtelaillon-Plage et Yves, conformément à la convention élaborée en application de cette délibération.

La participation de la CdA, pour chacune des 2 communes, pour l' année 2017, a été évaluée à 13 262 €. Le versement de cette participation est prévu en deux phases, conformément aux modalités définies à l' article 6 de la convention :

- Versement d' un premier acompte de la participation d' un maximum de 70% en 2017 ;
- Le solde en 2018 sur la base d' un état récapitulatif des dépenses réellement engagées en 2017.

Après délibération, le Conseil communautaire décide d' autoriser Monsieur le Président à octroyer une participation aux communes d' Yves et de Châtelaillon-Plage, conformément aux modalités fixées par la convention élaborée en application de la délibération du Conseil communautaire du 24 septembre 2015.

Monsieur LÉONARD et Madame SEVALLE ne prennent pas part au vote.

**CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES À L' UNANIMITÉ
POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION
LE VICE-PRÉSIDENT**

Christian PEREZ